



## AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 16 janvier 2023 le conseil a adopté le règlement numéro 2022-421 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2023 et les conditions de perception

**DONNÉ à Tingwick, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt- trois.**

---

**Chantale Ramsay  
Directrice générale & secrétaire-trésorière**

.....

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 12h00 et 17h00 de l'après-midi, le 18<sup>e</sup> jour de janvier 2023.

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18<sup>e</sup> jour de janvier de l'an deux mille vingt-trois.**

---

**Chantale Ramsay  
Directrice générale & secrétaire-trésorière**